

Séance du 22 février 2019

Présents	GIRAUD Marc : Maire BOUCHET Michel, BONHOMME Virginie, CHANAL Fernand, EXBRAYAT Aurélie, FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier, IGLESIAS Carmen
Excusés	BRUN Jocelyne, REYMOND Roland, LAMADON Sébastien, Florian ARNAUD, Véronique BOYER

I – COMPTE ADMINISTRATIF :

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

II – COMPTE DE GESTION :

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

III - CA NTINE : adhésion plateforme en ligne

Malgré les frais supplémentaires l'adhésion à la plateforme en ligne est adoptée et une participation de 1 € sera demandée aux familles qui s'inscriront le jour du repas au lieu de la veille jusqu'à minuit.

IV – ADHESION CAISSE NATIONALE D'ACTION SOCIALE :

Avis favorable à l'adhésion à cette caisse nationale qui permettra aux employés de bénéficier de certains avantages.

V – REVISIONS LOYERS (charges) :

Une participation au chauffage par gaz va être rajoutée aux 2 loyers concernés à la suite de l'installation de compteurs individuels. Avis favorable.

VI - CIMETIERE : tarif concessions :

Les tarifs des concessions du cimetière et du colombarium étaient de 763€ pour les premières et 750€ pour les secondes. Il est donc décidé de les augmenter selon l'indice de la construction. Le prix a été fixé à 800€ pour l'ensemble des 2.

Avis favorable à l'unanimité.

VII – POINT SUR L'achat matériel :

La consultation suit son cours et l'étude de marché simplifiée sera mise en œuvre prochainement.

VIII – TRAVAUX EN COURS :

Le vestiaire prévu pour les employés techniques est presque achevé.

L'adressage est en cours de finition, les employés vont implanter les poteaux des noms de rue prochainement.

V – Questions diverses :

- 1- Il est prévu de porter à la connaissance de l'ensemble du personnel les règles relatives aux absences et divers congés octroyés aux agents territoriaux.
- 2- Le recensement est terminé, il fait apparaître une certaine stagnation de la population de la commune soit 760 habitants.
- 3- L'association de MONTFERRAT a l'intention de réaliser des travaux dans l'assemblée du village et a sollicité l'Association de réinsertion de St Julien Chapeuil qui réaliserait l'étude et une partie des travaux et dont le projet serait porté par la mairie afin de bénéficier d'une subvention due pour l'entretien du petit patrimoine.
- 4- Un acte administratif est prévu pour la vente d'un terrain à un habitant du village pour un prix de 35€ le m². Il devra faire borner ce bout de terrain à ses frais.

Avis favorable

Prochain conseil le 05 avril 2019